



Registre public d'accessibilité



SAS Futurojob Capital 1000€ - N° Siret 92217219200010 - **Déclaration d'activité**
enregistrée sous le n° : 3259116059 auprès du Préfet de la région Hauts de France.





Accessibilité de l'établissement



Bienvenue FUTUROJOB

ORGANISME DE FORMATION

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☐ oui
 ☒ non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☒ oui
 ☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est sensibilisé. ☒
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé. ☐
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel sera formé. ☒



Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé ☒ oui ☐ non
- Le personnel connaît le matériel ☒ oui ☐ non



Contact : Emmanuel WERY Gérant Tél : 06 86 59 95 04 Mail : ewery@futurojob.fr



Consultation du registre public d'accessibilité :



☒ à l'accueil



☒ sur le site internet

N° SIRET : 922 172 972 000 10

Adresse : 1 AVENUE JEAN MABUSE - 59600 MAUBEUGE

Contributeurs : Fédération APAJH, DMA, Unapei

Relecteurs : ESAT Levallois-Perret - Fédération APAJH, ESAT Pierrelatte - Adapei 26

Septembre 2017

Pourquoi « Un registre public d'accessibilité » ?

1. Communiquer sur le degré d'accessibilité de son établissement

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité avant le 30 septembre 2017.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

2. Communiquer et informer sur le niveau d'accessibilité des prestations proposées

En mettant à disposition du public un registre d'accessibilité conforme à l'arrêté du 19 avril 2017, les propriétaires et exploitants ont ainsi la possibilité d'attester du respect de la loi, de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre dans leur établissement en faveur de l'accueil de tous les publics.

3. La place de l'accueil et de l'accompagnement humain

L'accompagnement humain reste essentiel pour certaines personnes dont l'autonomie complète au sein d'un établissement ne peut être envisagée. La mise en accessibilité passe également par la présence d'un personnel sensibilisé aux différents types de handicaps, formé à l'accueil et à l'accompagnement de tous les publics, connaissant l'attitude à adopter, et soucieux de satisfaire ses visiteurs.

Prestations proposées par l'établissement

FUTUROJOB est un organisme de formation au service de l'épanouissement professionnel des salariés et demandeurs d'emploi. Nos prestations permettent d'accompagner l'évolution de carrière et d'intégrer les soft skills au processus de recrutement et de candidature.

Bilan de compétences: Pour faire un point sur sa carrière et élaborer un projet professionnel réaliste et réalisable.

Nom: FUTUROJOB

Type d'établissement: Organisme de formation

Adresse : 1 Avenue Jean Mabuse - 59600 MAUBEUGE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h00 à 20h00
Uniquement sur rendez-vous

Numéro de téléphone : 06 86 59 95 04

email: ewery@futurojob.fr

Site web : [FuturoJob : Bilan de compétences et d'orientation | Maubeuge - Valenciennes](#)

Informations sur l'accessibilité

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes en capacité de trouver des solutions pour recevoir les personnes en situation de handicap :

- Elles bénéficient de toutes l'offre Futurojob
- Nos locaux ne sont pas équipés d'un accès PMR mais des solutions existent. Ce point est abordé lors de la prise de rendez-vous d'entretien préalable.

Toutes les prestations proposées sont accessibles aux personnes porteuses d'un handicap. : Comptoir d'accueil, box de rendez-vous individuels ; des sanitaires PMR sont également disponibles.

Un point sur l'équipement spécifique nécessaire au projet est systématiquement fait en amont d'un rendez-vous.

Pour toute situation de handicap autre que celle du handicap moteur, contactez-nous au 06 86 59 95 04 pour répondre aux besoins spécifiques en rapport avec votre situation.

En effet, certaines prestations ne sont accessibles accompagnées d'une tierce personne (traducteur en langue des signes par exemple).